



Canadian National Australian Shepherd Association

2 concours de SPRINTER CKC

19 juillet 2025

Inscription limitée à 50 chiens par concours

Horaire et Juges

Samedi le 19 juillet 2025 AM	Samedi le 19 juillet 2025 PM
Course #1 #2520231703	Course #2 #2520231704

Les inscriptions ouvrent le mercredi 4 juin 2025 à 19h.

Les inscriptions ferment le samedi 5 juillet 2025 à 19h ou lorsque la limite d'inscription est atteinte.

Locations et Spécifications

*Cette compétition sera tenue Au Centre Canin l'Étoile Filante, à l'extérieur, 180 route Pointe-Trudel, Sainte Geneviève de Batiscan, Québec G0X 2R0.

*Aucune disposition n'a été prise en cas de mauvais temps ou de soleil.

*Condition sur le terrain : piste gazonnée, clôturer. Nous utilisons une machine au leurre en boucle avec un sac de plastique

*Cette compétition est tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).

Éligibilité

*La participation à une course SPRINTER est ouverte à tous les chiens de race pure et croisée d'au moins 12 mois qui sont: Individuellement inscrits au CKC, qui ont un numéro d'enregistrement d'événement (ERN), qui ont un numéro d'événement de performance (PEN), qui ont un numéro de certificat divers (MSC) s'il appartient à une race répertoriée par le CCC, qui ont un numéro de compagnon canin (CCN) s'il s'agit d'une race mélangée, qui ont un numéro d'enregistrement (TCN) s'il sont éligible à l'enregistrement - des frais sont requis.

*Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.

*Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour

non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

*Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.: www.ckc.ca.

*Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les inscriptions sont limitées à 100 inscriptions par événement de jour et 60 inscriptions par événement de soir.

*Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents.

*Un chien ne peut participer qu'une seule fois par événement. Les chiens courent seuls.

*Les inscriptions coûtent 25\$/course avant la date de fermeture des inscriptions.

*Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 35\$/course.

*Des frais supplémentaires de 10,50\$ par chien par course seront ajoutés aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien sur le formulaire d'inscription.

*Une amende de 20\$/course sera imposée à un propriétaire pour avoir un chien en liberté sur la piste pendant la course. *Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.

*Les chiens en pauvre condition physique, les chiens avec des boiteries, les femelles en chaleurs ne peuvent pas participer à la course. Les femelles en chaleur ne sont pas autorisées sur les lieux de compétition pendant la compétition. *Les chiens absents à l'appel seront retirés et les frais d'inscription non remboursés. Les manieurs doivent utiliser une laisse pour amener leur chien à la ligne de départ. Les muselières peuvent être utilisées. Si aucune muselière n'est disponible, il faut deux personnes pour attraper le chien. Les chiens peuvent porter des colliers plats et simples sans médailles ni attaches.

*Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.

*Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.

*Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement de la première journée du test.

*Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.

*Des frais de 25\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

DÉROULEMENT

*Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés une semaine avant l'évènement.

* Les manieurs doivent prévoir quelqu'un pour le départ et la fin de la course. Aucune personne du Centre Canin l'Étoile Filante ne sera disponible pour tenir un chien inconnu.

Tous les chiens devraient être présents pour les présences (roll call) pour chaque événement pour vérifier des boiteries et les chaleurs.

* Un ruban sera remis à chaque équipe obtenant un score de qualification avec les points inscrit à l'arrière. Des rubans de titre seront attribués pour chaque titre pour l'événement.

POUR VOTRE INFORMATION

*Exécutif du Canadian National Australian Shepherd Association

Président - Patrick Payette, Vice-Président - Tonia Bogart Secrétaire - Sylvia Swaenepoel,

Trésorière - Karen Doughty

*Directrice du concours – Nancy Lachance

* Secrétaire du concours-Kathleen Massicotte, 2944, rang Ste-Marguerite, Saint-Maurice G0X2X0.

*Opérateur de leurre Jocelyn Lafond

* Officiel de départ Kathleen Massicotte et ou Nancy Lachance.

*Chronométreurs Isabelle Perreault.

*Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6 *Directeur du Québec: Sylvain Sirois zone3director@ckc.ca

*Représentante du sprinter au Québec: Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6

*Vétérinaire: Hôpital Vétérinaire Trifluvien, 420 rue Vachon, Trois-Rivières, QC G8T 8Y2, (819) 909-7220

*C'est la responsabilité du club organisateur du concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire à la suite d'une infraction.